



Elaboration d'un schéma directeur mode doux

Phase 3 : Mise en place de la stratégie

Communauté de Communes des Villes Sœurs

CONTACT

Immergis :

Vincent Lecamus

vlecamus@immergis.fr

+33 (0)4 34 11 65 51



RAPPEL DU SCENARIO DE MAILLAGE



- Réseau structurant
- Réseau secondaire
- Aménagement cyclable existant
- Zone dense d'aménagements existants

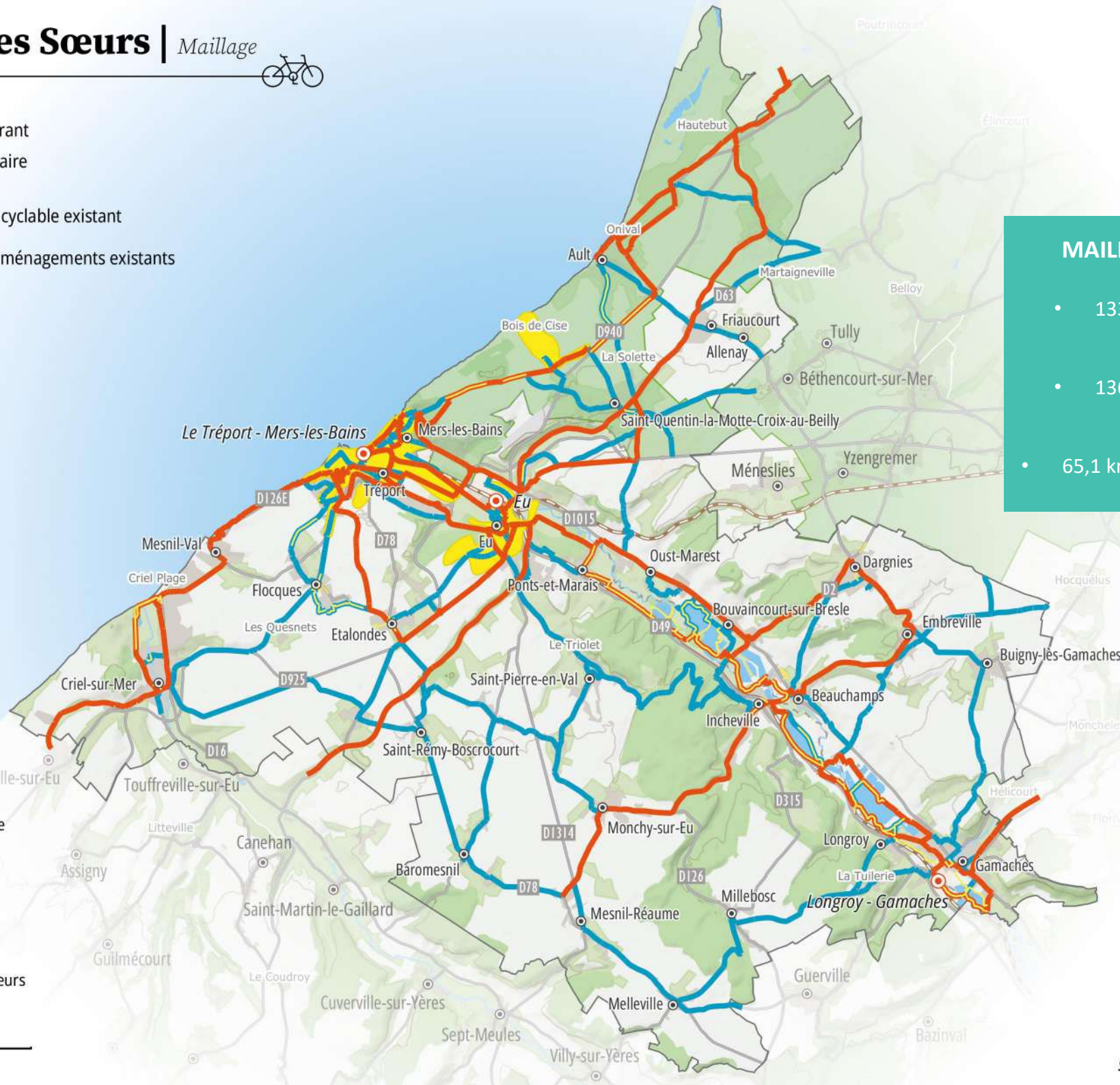
MAILLAGE GLOBAL

- 133,4 km de réseau structurant
- 136,9 km de réseau secondaire
- 65,1 km de réseau tertiaire

Statut administratif

- Route principale
- Voie ferrée
- Gare ferroviaire
- Bâti
- CC des Villes Sœurs

5 km





PHASAGE ET MISE EN ŒUVRE

Stratégie de phasage : Quelles liaisons prioritaires ?

Proposition de priorités de maillage à l'échelle de la CCVS



Axe 1 : Apaiser les centres des principaux pôles et assurer la continuité des axes principaux et grands itinéraires



Axe 2 : Assurer la continuité des axes principaux et offrir un rabattement sur les axes structurants tout en favorisant l'apaisement des pôles secondaires



Axe 3 : Compléter le maillage du territoire en créant les connexions vers l'ensemble des communes

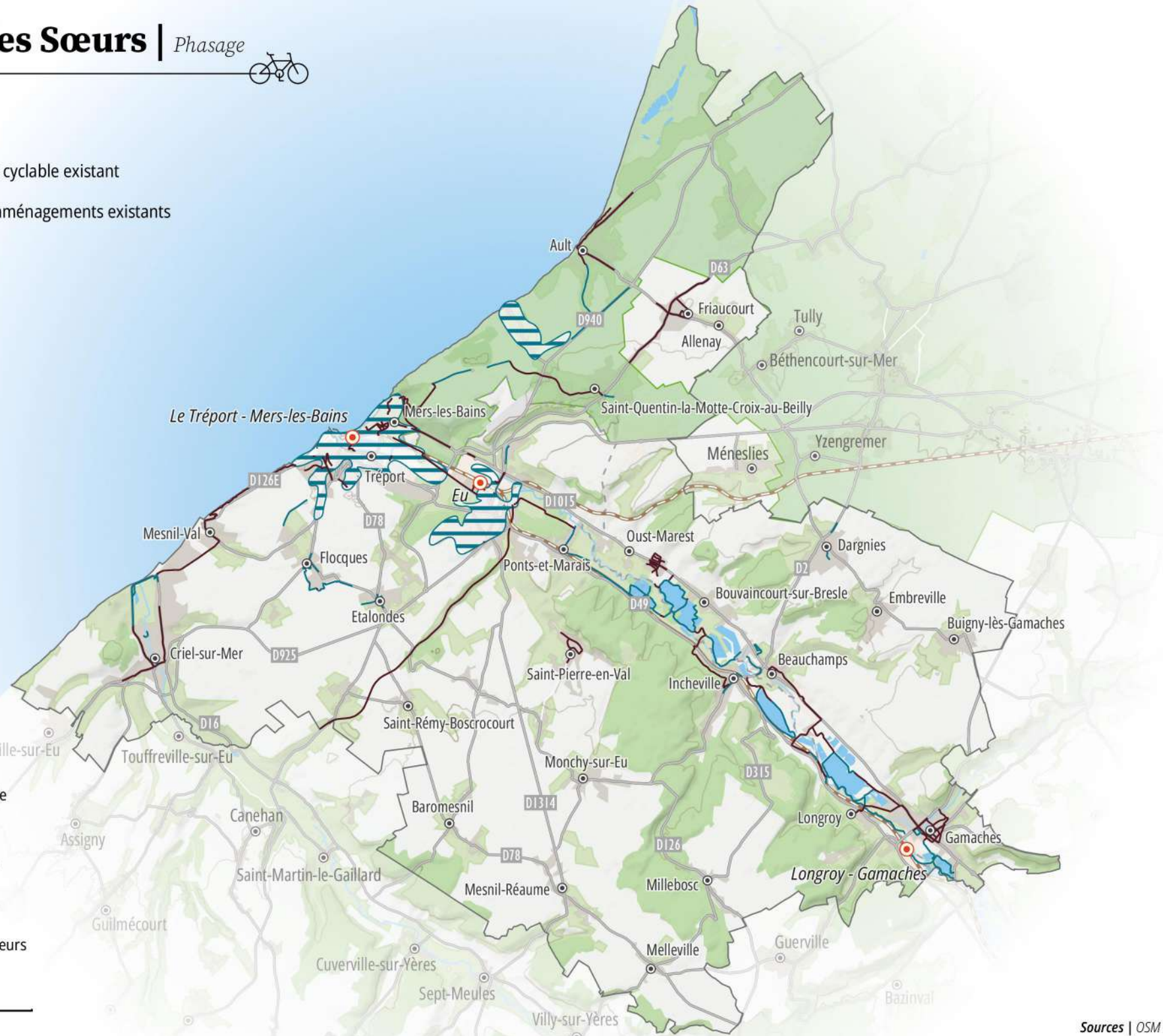


- 0 - 5 ans
- Aménagement cyclable existant
- Zone dense d'aménagements existants

Statut administratif

- Route principale
- Voie ferrée
- Gare ferroviaire
- Bâti
- CC des Villes Sœurs

5 km





- 0 - 5 ans
- 5 - 10 ans
- 10 - 15 ans
- Aménagement cyclable existant
- Zone dense d'aménagements existants

Statut administratif

- Route principale
- Voie ferrée
- Gare ferroviaire
- Bâti
- CC des Villes Sœurs

5 km



Stratégie de phasage : Chiffrage global et phasage

Etat actuel
69,9 km de linéaires cyclables

Phase 1 : 0 à 5 ans
+ 60,4 km de linéaires cyclables
3 029 254 €
Soit : 50 140 €/km

Phase 2 : 5 à 10 ans
+ 93,9 km de linéaires cyclables
1 814 570 €
Soit 19 316 €/km

Phase 3 : 10 à 15 ans
+ 109,3 km de linéaires cyclables
1 319 909 €
Soit 12 081 €/km

Soit un total de :
263,7 km de linéaires cyclables
supplémentaire

Coût global :
6 163 733 €
Soit un budget moyen
minimal de
410 915 €/an

11,1 €/an/habitant



DETAIL PAR GESTIONNAIRE

COÛT GLOBAL DU SCHEMA DIRECTEUR MODES DOUX

COÛT GLOBAL

Nature de la voirie	Départementale hors agglomération		Départementale en agglomération		Voie d'intérêt communautaire		Communale		Global	
	LONGUEUR	COÛT	LONGUEUR	COÛT	LONGUEUR	COÛT	LONGUEUR	COÛT	LONGUEUR	COÛT
RESEAU STRUCTURANT	11,5 km	406 175 €	35,4 km	784 965 €	0,2 km	231 €	57,0 km	2 536 802 €	103,7 km	3 728 173 €
RESEAU SECONDAIRE	26,8 km	716 815 €	23,6 km	431 757 €	2,9 km	29 410 €	71,0 km	800 675 €	124,3 km	1 978 657 €

COÛT GLOBAL DU SCHEMA DIRECTEUR MODES DOUX

Nature de la voirie	Départementale hors agglomération (76)		Départementale en agglomération (76)		Départementale hors agglomération (80)		Départementale en agglomération (80)	
	LONGUEUR	COUT	LONGUEUR	COUT	LONGUEUR	COUT	LONGUEUR	COUT
RESEAU STRUCTURANT	7,6 km	264 841 €	20,1 km	369 314 €	3,5 km	141 334 €	15,3 km	415 651 €
RESEAU SECONDAIRE	18,8 km	637 148 €	15,9 km	278 405 €	8,0 km	79 667 €	7,7 km	153 352 €

COÛT GLOBAL DU SCHEMA DIRECTEUR MODES DOUX – STRUCTURANT ET SECONDAIRE

Nature de la voirie	Coût global
RESEAU STRUCTURANT	3 728 173 €
RESEAU SECONDAIRE	1 978 657 €
TOTAL	6 163 733 €
Echelonnage sur 5 ans	605 851 €
Echelonnage sur 10 ans	362 914 €
Echelonnage sur 15 ans	263 981 €



RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES

Renforcer l'offre de services : Stationnement

Au regard du diagnostic du stationnement existant, il apparaît nécessaire de développer l'offre afin de permettre à la population locale et aux touristes de bénéficier d'une offre de stationnement satisfaisante

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- Développer l'offre de stationnement sur l'espace public (centre bourgs, établissements scolaires, établissement culturel ou patrimonial, lieux de pratique sportive, a proximité des arrêts de transport en commun)
- Offrir du stationnement au niveau des pôles générateur ou accompagné, inciter les entreprises dans leur mise en place



Renforcer l'offre de services : Stationnement

2 types de stationnement sont aujourd'hui identifiés sur la Communauté de Communes : des râteliers et des arceaux. Ils représentent au total 67 places, réparties sur 12 implantations distinctes :

Type	Positions	Places
Arceaux	7	40
Râteliers	5	27

Le bureau d'études estime qu'il faudrait 700 places au total pour répondre au mieux à la demande future, et propose donc la répartition suivante, en 79 implantations sur le territoire :

Type	Positions	Places
Abri vélo	13	165
Arceaux	60	426
Borne de réparation	2	/
Box vélo sécurisé	4	47

Il serait également intéressant de prévoir une borne de recharge électrique. Elle pourrait être prévu si des bornes de recharges pour voiture sont installées.

Soit avec des casiers prévoyant des embouts de recharges.

Soit avec des prises électriques en libre service sur les bornes de recharge et des arceaux associées.

Renforcer l'offre de services : Coûts

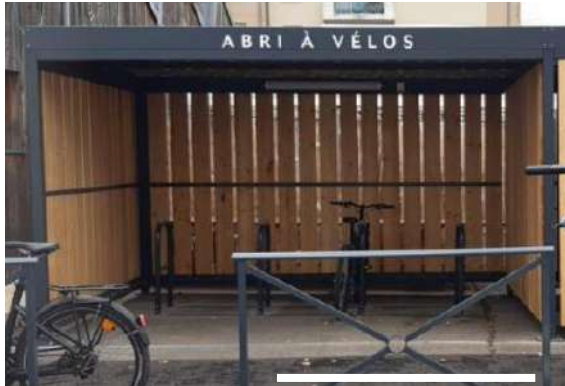
Les coûts des différents équipements sont répartis de la manière suivante :

Type	Coût par place	Places	Coût
Abri vélo	500	165	82 500 €
Arceaux	100	426	42 600 €
Borne de réparation	2	/	4 000 €
Box vélo sécurisé	1 000	47	47 000 €
TOTAL			176 100 €

Il y aurait donc un coût total de 176 100 € pour l'ensemble des équipements. Le besoin en stationnement de la communauté de communes est très important, notamment pour être capable d'absorber les besoins des habitants en plus des touristes lors des périodes de vacances.

Renforcer l'offre de services : Types de stationnement proposés

ABRIS



- Stationnement moyenne et longue durée.
- Protège le vélo des intempéries et des regards.
- Peut être sécurisé par des portes et système de contrôle d'accès (plutôt urbain).

ARCEAUX



- Stationnement courte durée : commerces, centre, stades, plages
- Peu coûteux et peu encombrant.
- Le vélo est stable et sécurisé (3 points d'accroche possible).

BOX VÉLO



- Stationnement longue durée : P+R, Gare.
- Aménagement sécurisé par contrôle d'accès.
- Raccord au réseau électrique et télécom nécessaire.
- Peut être installé dans des parkings sécurisés des centres villes si convention trouvée avec l'exploitant.



- Stationnement existant
- Borne de réparation
- Abri vélo
- Box vélo sécurisé
- Arceau
- Aménagement cyclable existant
- Zone dense d'aménagements existants

Statut administratif

- Route principale
- Voie ferrée
- Gare ferroviaire
- Bâti
- CC des Villes Sœurs

5 km



STATIONNEMENT

Existant : 67 places

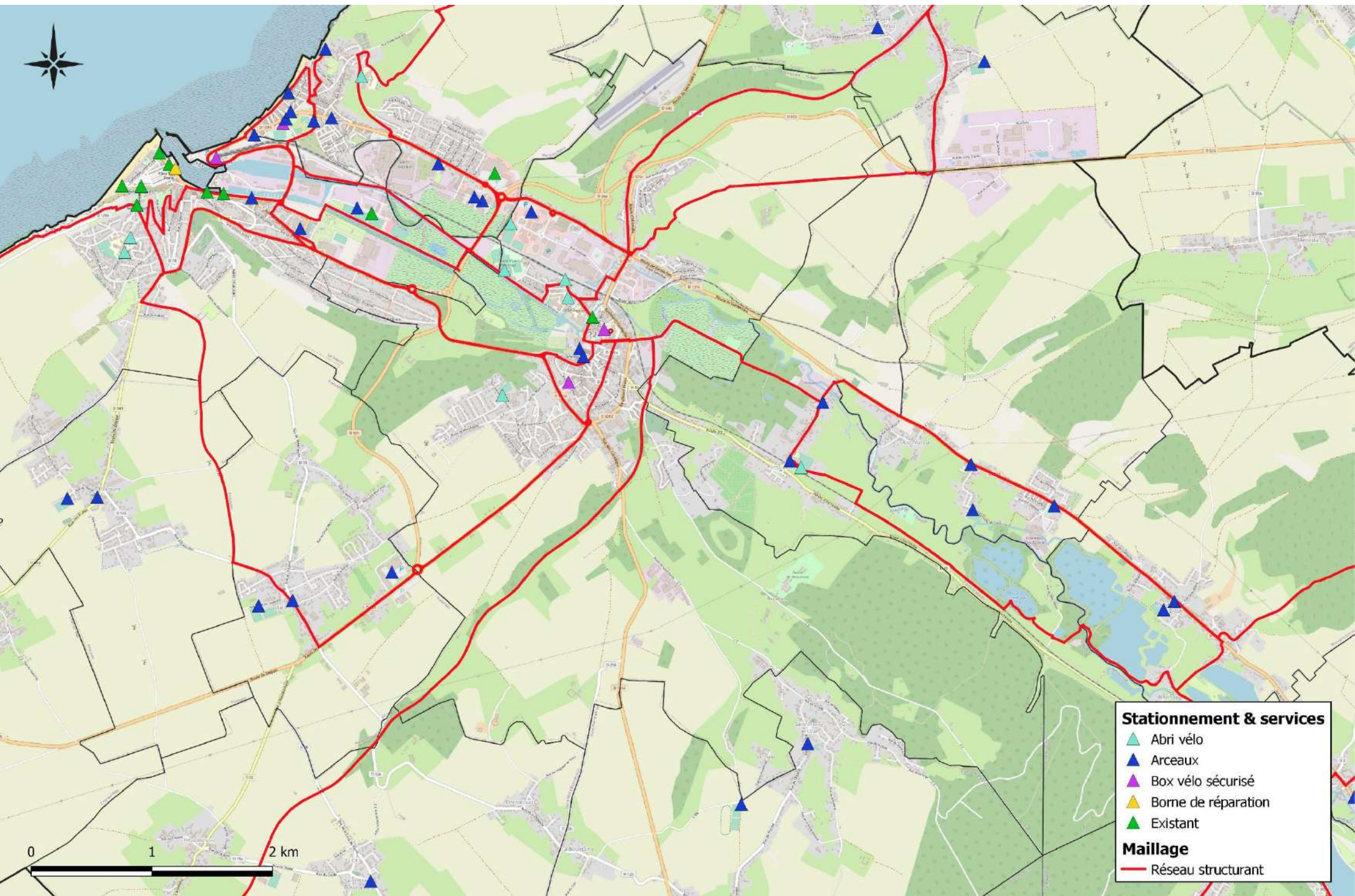
Proposition de création :

- Arceaux : 426 places
- Abri vélo : 165 places
- Box vélo sécurisé : 47 places

TOTAL DE : 705 PLACES

COÛT : 176 100 €

Carte du stationnement proposé – Le Tréport, Mers-les-Bains & Eu





PLAN DE JALONNEMENT

Plan de jalonnement : Détails et coûts

Au sein de la CCVS, le jalonnement va être scindé en 2 types de panneaux :

- A21a : panneau avertissant la possible présence de cyclistes à venir sur la route, présent sur les routes avec fort trafic et forte vitesse notamment.
- DV : ils ont pour but d'indiquer les directions à suivre. Ils sont situés sur le réseau structurant du territoire, mais aussi les grands itinéraires le traversant, comme La Vélomaritime.

Les coûts se décomposent de la façon suivante :

Type	Prix unitaire	Nombre	Total
A21a	400 €	25	10 000 €
DV	300 €	521	
1 lame	+ 100 €	329	131 600 €
2 lames	+ 200 €	179	89 500 €
3 lames	+ 300 €	13	7 800 €
TOTAL		546	238 900 €



- Confirmation
- Pré-signalisation
- Position

— Réseau structurant

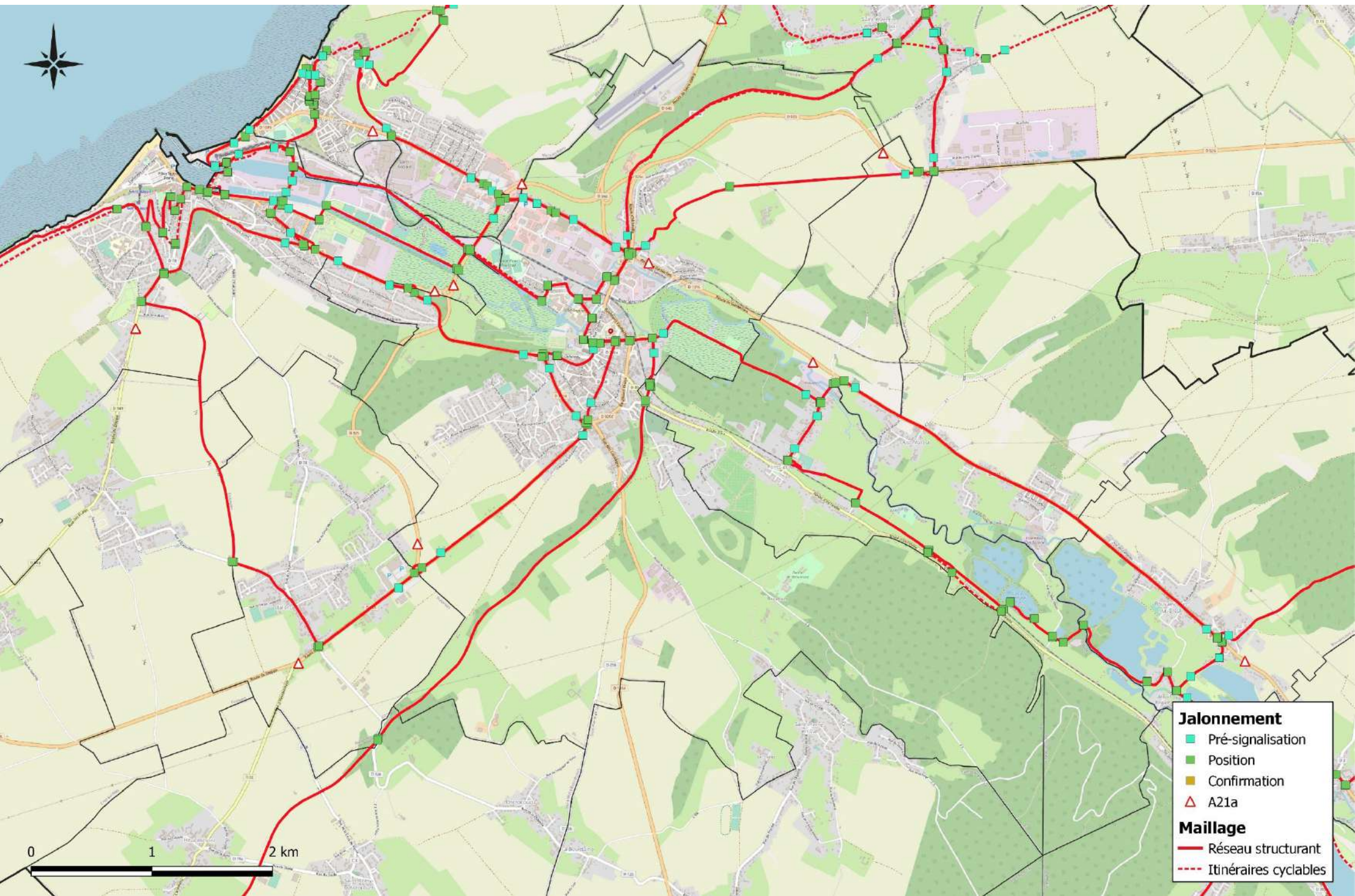
Statut administratif

- Route principale
- Voie ferrée
- ⊙ Gare ferroviaire
- Bâti
- CC des Villes Sœurs

5 km



Carte du plan de jalonnement – Le Tréport, Mers-les-Bains & Eu



Jalonnement

- Pré-signalisation
- Position
- Confirmation
- △ A21a

Maillage

- Réseau structurant
- - - Itinéraires cyclables



PLAN D' ACTIONS

Actions	Maîtrise d'ouvrage	Coût € HT
<p>Développer et mailler le réseau d'aménagements cyclables + signalétique afférente</p> <p>Mailler l'ensemble du territoire afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien • Augmenter la fréquentation cyclotouristique 	<p>CCVS – communes – Départements</p>	<p>Selon les aménagements envisagés et le maillage validé</p>
<p>Renforcer l'offre de stationnement sur les pôles générateurs de flux</p> <p>Identifier les lieux propices afin de mettre en place du stationnement vélo tels que les gares, les zones d'activités, ... permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien • Augmenter le rapport stationnement vélo/habitant • Favoriser la hausse de la fréquentation cyclo-touristique 	<p>CCVS – communes (écoles et domaine public) – Départements</p>	<p>Variable selon le plan de stationnement</p> <p>Arceau : entre 180 € et 300 €</p> <p>Consigne individuelle : 1 000 € à 2 000 €</p> <p>Consigne collective : 1 750 € à 2 000 € par place</p>
<p>Développer un réseau de compteurs modes actifs</p> <p>La mise en place de compteurs modes actifs permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir un suivi du schéma complet et référencé, une intégration au réseau de comptage nationale, un outil d'aide à la décision • Augmenter la part modale du vélo • Augmenter la fréquentation cyclo-touristique 	<p>Selon le maître d'ouvrage de l'aménagement</p>	<p>Selon le type et le nombre de compteurs</p> <p>Voir détail sur la fiche</p>

Actions	Maîtrise d'ouvrage	Coût € HT
<p>Mettre en place un service de location VAE</p> <p>Porter l'offre VAE à proximité directe des usagers en localisant des sites de locations pertinents (gares, sites touristiques, ...)</p>	CCVS	Variable selon le dimensionnement Coût de l'ordre de 800 €/VAE/an (200 € à 300 €/an pour un vélo classique)
<p>Créer des aires de repos sur le réseau cyclable</p> <p>Mettre en place des aires de repos le long des itinéraires majeurs du territoire afin d'apporter le confort aux cyclistes : atelier d'auto-réparation et d'entretien, point de recharge VAE, point d'eau potable, ...</p>	CCVS – communes – SMABS	6 K € et 20 k € en fonction des services
<p>Créer des stations vélos : réparations, gonflage, tables etc.</p> <p>Offrir un service à destination de la population et des touristes de passage sur le territoire de la CCVS</p>	CCVS – communes - SMABS	6 K € - 10 K €
<p>Etudier la faisabilité d'un service de réparation ambulante</p> <p>Offrir un service de mécanicien professionnel, mobile, à destination de la population et des touristes sur les communes excentrées de la CCVS.</p>	CCVS	10 K € - 20 k €

Actions	Maîtrise d'ouvrage	Coût € HT
<p>Sensibiliser aux mobilités douces dans les écoles (SRAV)</p> <p>Accompagner les communes dans le déploiement du SRAV dans leurs écoles : Montrer les différentes possibilités de se déplacer en dehors de la voiture, expliquer les enjeux environnementaux, l'impact sur la santé, etc. au travers d'expositions ou d'animations ludiques adaptées au public écolier.</p>	CCVS – communes	6 500 € à 14 000 € selon l'organisation
<p>Communiquer pour inciter à la pratique</p> <p>Mettre en place une campagne de communication composée de plusieurs temps forts pour communiquer sur la réalisation d'aménagements et le maillage du territoire auprès du grand public.</p> <p>Développer plusieurs campagnes d'affichage pendant l'année avec différentes thématiques (Culture vélo, avantages d'utiliser le vélo pour faire ses achats, aller au travail, déposer les enfants à l'école...)</p> <p>Faire de l'affichage ainsi que des publications sur le site web et les réseaux sociaux.</p>	CCVS	Selon le plan de communication validé
<p>Actions d'événementiel autour des mobilités actives</p> <p>Inciter à l'utilisation du vélo via la mise en place de différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vélo Challenge • Défimobilité • Atelier vélo • Balade à vélo 	CCVS - communes	7 000 € à 200 000 € selon l'organisation

1

AXE 1 – Renforcer et valoriser le réseau cyclable

ACTION : RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Constat :

- Une offre de stationnement insuffisante au regard du ratio places/habitants.

Objectif :

- Identifier les lieux clés dépourvus ou insuffisamment pourvus en stationnement
- Démocratiser l'usage des arceaux comme stationnement de base pour les cyclistes

Résultats attendus :

- Une hausse de la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens
- Une hausse du rapport stationnement vélo / habitant
- Une hausse de la fréquentation cyclo-touristique du territoire

ACTIONS :

- Identifier les lieux propices et mettre en place des box pour vélos ou des consignes dans les lieux clés pour la mobilité (gare, zones d'activités, ...) pour les stationnements
- Entre 180 € et 300 € par arceau vélo, pour un coût de 120 € en moyenne par emplacement vélo.
- Entre 1 750€ et 2 000€ par place dans une consigne collective (stationnement sécurisé de vélos accessibles par badge ou code). Environ 60 000 € pour 50 places.
- Entre 1 000 € et 2 000€ par emplacement vélo en consigne individuelle (coût variable : modèle, capacité de l'abri, pose en régie ou non).

CT

Porteur :

CCVS / Communes

Partenaire :

ADEME
Régions Hauts de France et Normandie (Gares)

Financeur :

CCVS



Coût : Voir le plan de stationnement



Priorité : 5/5



Suivi & Evaluation :

- Places / habitants
- Fréquentation des stationnements sécurisés

ACTION : DOTER LES ECOLES NON-EQUIPEES D'ABRI-VELOS

Constat :

- Une offre de stationnement insuffisante au regard des flux domicile-études.

Objectif :

- Augmenter la part modale du vélo dans les déplacements domicile-études
- Permettre une pratique du vélo aisée et sécurisée auprès du jeune public

Résultats attendus :

- Une hausse de la part modale du vélo dans les déplacements des jeunes.
- Une réduction de la fréquentation voiture aux abords des établissements scolaires.
- Une sensibilisation d'un public jeune aux déplacements modes actifs favorisant l'aide au changement.

ACTIONS :

- Ces abris sont construits au sein des enceintes scolaires sécurisées. Leur mise en place peut nécessiter la réalisation d'une dalle béton, la mise en place de la toiture et de trois parois ainsi que la pose des arceaux. La réalisation de la dalle béton et le nombre de places font grandement varier le coût de mise en place d'une telle structure.
- Les abris-vélos peuvent également abriter les trottinettes et autres équipements modes actifs (modes actifs).
- Leur mise en place et l'équipement des écoles/collèges/lycées ont vocation à accompagner le développement d'une politique de sensibilisation et de communication à destination du public scolaire. Cela vient se coupler avec les objectifs du Savoir Rouler à Vélo (CM1 et CM2), et la volonté de favoriser les modes actifs dans les déplacements domicile-études.

CT

Porteur :

Départements / CCVS / Communes

Partenaire :

Départements (Collèges), Région Normandie (Lycée)

Financier :

CCVS



Coût : Voir le plan de stationnement



Priorité : 4/5



Suivi & Evaluation :

- Fréquentation du stationnement
- Part modale des élèves se déplaçant à vélo

2

AXE 2 – Développer des services vélos adaptés et complémentaires

ACTION : METTRE EN PLACE UN SERVICE DE LOCATION LONGUE DUREE

CT

Constat :

- Territoire topographiquement contraint qui nécessite l'usage du VAE
- Attractivité touristique exploitable

Objectif :

- Porter l'offre VAE à proximité directe des usagers en localisant des sites de locations pertinents (gares, ...)

Résultats attendus :

- Une hausse de la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens
- Une vision du vélo comme solution de mobilité quotidienne viable par la population (sensibilisation par stratégie de ruissellement)
- Une hausse de la fréquentation cyclotouristique du territoire

Porteur :
CCVS

Partenaire :
Opérateur privé
Banque des territoires
Régions

Financier :
CCVS, AAP régionaux, Etat
(TEP-CV)



Coût Estimé : Variable selon dimensionnement



Priorité : 5/5



Suivi & Evaluation :

- Contrats de location / an
- Km parcourus / an
- Rentabilité du service

ACTIONS :

- Différentes modalités de location peuvent être étudiées selon les usagers visés. Location saisonnière plutôt du courte durée pour un public de touristes. Location longue durée : inciter les habitants à passer à l'achat du VAE, surtout si cela est accompagné d'une politique d'aide à l'achat.
- Coût de l'ordre de 800 €/VAE/an (200 € à 300 €/an pour un vélo classique) – A mettre en lien avec les chiffres actuels
- Charges liées au personnel : Variable en fonction de la maintenance, du temps d'accueil du public, de la partie administrative et de gestion. Estimé entre 1,5 et 2 ETP pour des flottes inférieures à 250 vélos.
- Coûts annexes : Estimés entre 10 % et 15 % du coût global du service (*aménagement des locaux, loyers, assurances des vélos et des locaux, achats de bureautique, entretien/maintenance du local, rapport d'activité, ...*)

SERVICE DE LOCATION DE VELO LONGUE DUREE (VLD) : DIMENSIONNEMENT

162 services recensés à l'échelle nationale en septembre 2021. Pour une collectivité entre **20 000 et 50 000 habitants** :

- **7% des EPCI** ont mis en place un service VLD.
- En moyenne **7 vélos classiques et 5 VAE par tranche de 10 000 habitants**.
- En moyenne **25 vélos par parc**.
- En moyenne **0,42 ETP pour 100 vélos** en service.
- **91% des services proposent des VAE** dans leur parc de location longue durée. **49% proposent des vélos classiques. 20% des services proposent également des vélos cargos et vélos pliants** (voir des vélos cargos électriques). Sont toutefois **négligés les vélos adaptés aux handicaps** (tricycles, vélos couplés à fauteuil, tandems, ...).
- Par tranche de 10 000 habitants, **la moyenne d'actes de location est de 26,5**.
- L'âge moyen des utilisateurs est de **42 ans, et 90% des abonnés sont des actifs et 55% des CSP +**. Les conditions tarifaires des services sont souvent **avantageuses en combinaison avec le remboursement employeur**.
- **68% des usagers possèdent un vélo personnel, mais seulement 6% d'entre eux possèdent un VAE**.

SERVICE DE LOCATION DE VELO LONGUE DUREE (VLD) : MODES DE GESTION ET ELEMENTS FINANCIERS – Tranche de 20 000 à 50 000 habitants

Pour la majorité des petits services :

- **Principalement gérés par le biais de régie publique.**
- **La gestion par les SPL tend également à se développer**, comme par exemple l'agence écomobilité Chambéry (passée d'association à SPL) ou encore l'ouverture de services aux EPCI nouvellement adhérents de la SPL VéloDéa Grand Lac (CA Grand Lac – Aix-les-Bains).

Pour une collectivité de **moins de 20 000 habitants** :

- **Un coût moyen par vélo (tout type) de 585 € par an.**
- Des **recettes moyennes de 152 € par an et par vélo.**
- **Le reste à charge moyen par an et par vélo est d'environ 400 €.** Environ 20 services à l'échelle nationale prévoient la **revente des vélos du service en fin d'amortissement.**

ACTION : ETUDIER LA FAISABILITE D'UN SERVICE DE REPARATION AMBULANT

CT

Constat :

- Difficulté d'accès à des services d'entretien du vélo au sein des communes rurales du territoire.

Objectif :

- Offrir un service de mécanicien professionnel, mobile, à destination de la population et des touristes sur les communes excentrées de la CCVS.

Résultats attendus :

- Une hausse de la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens, notamment dans les communes rurales.
- Une hausse de la fréquentation cyclotouristique du territoire
- Une fréquentation accrue de services au sein même du territoire.

ACTIONS :

- La CCVS peut accompagner à la mise en place d'un service ambulancier dédié à la réparation vélo, au lancement de l'activité économique, au conventionnement pour la récupération de vélos (conventions pour la déchetterie, mais également conventions avec les communes envisageables pour que la police municipale transmette les vélos abandonnés sur la voie publique).
- La CCVS peut également communiquer autour du service auprès de la population.
- Ce service peut notamment être couplé avec d'autres (atelier participatif et ressourcerie vélo, événementiel vélo, ...)

Porteur :
AOM / CCVS (aide aux entreprises).

Partenaire :
N/A

Financier :
CCVS



Coût Estimé : 10 – 20 K € / an



Priorité : 3/5



Suivi & Evaluation :

- Fréquentation du service
- Activité annuelle

3

AXE 3 – Animer et accompagner la pratique du vélo

ACTION : DEVELOPPER UNE VELO-ECOLE

Constat :

- Fort potentiel de formation / sensibilisation (avec le programme de sensibilisation et d'éducation à la Sécurité Routière dans les écoles)

Objectifs :

- Renforcer les actions existantes par des séances d'apprentissage destinées aux enfants comme aux adultes

Résultats attendus :

- Une meilleure cohabitation entre les usagers, un sentiment de sécurité pour les cyclistes
- Une hausse de la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens
- Une visibilité des actions en faveur des mobilités actives portées par la CCVS

ACTIONS :

- Structure s'adressant majoritairement à un public adulte, mais pouvant également prendre en charge le déploiement du SRAV (Savoir Rouler à Vélo).
- Ces vélo-écoles dépendent généralement de la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) ou des MCF (Moniteurs Cyclistes de France) et ont vocation à l'apprentissage d'un public adulte et/ou jeune
- L'organisation des « cours » dépend de la structuration de l'école : du cours individuel au cours collectif (30 à 40 stagiaires), de 1 séance par stagiaire à 10 pour les adultes débutants.

Porteur :
CCVS / Associations

Partenaire :
Associations

Financeur :
CCVS, « Génération Vélo » (FIIB)



Coût : 16 000€/an (budget moyen des vélo-écoles)

6,50€ Coût moyen d'une séance de vélo-école



Priorité : 2/5



Suivi & Evaluation :

- Fréquentation de la formation

VELO ECOLE : DIMENSIONNEMENT ET GESTION

Près de 500 services de formation au vélo recensés à l'échelle nationale en septembre 2016, réparties de la manière suivante :

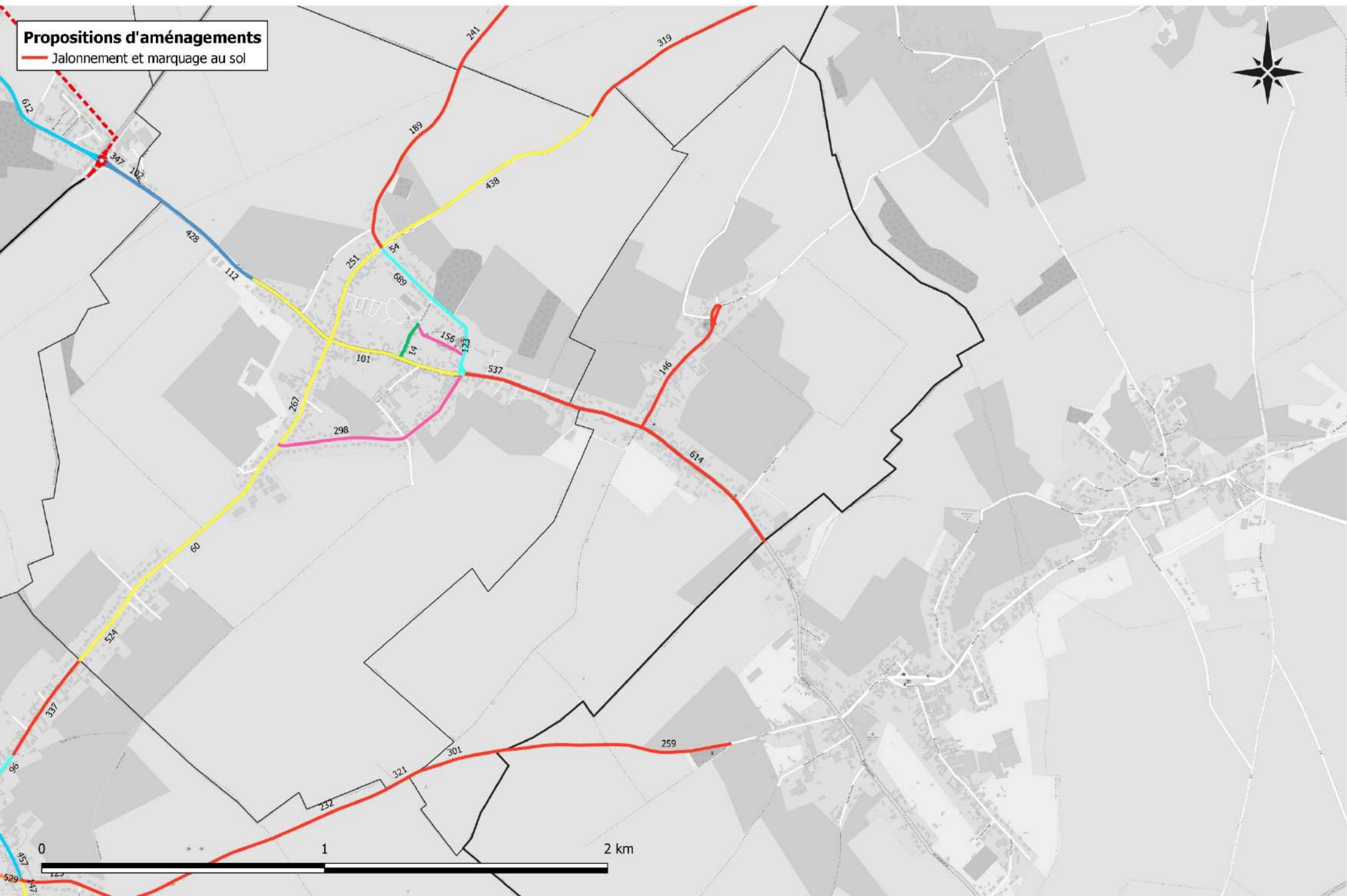
- 350 écoles de cyclotourisme
 - Une centaine de points Accueil Jeune
 - 8 vélos-écoles qui font partie de la FFCT
- **62 vélo-écoles** (ayant une formation impactant directement les déplacements « utilitaires » à vélo) **sont recensées en 2015**, ce qui représentait **15 000 à 20 000 stagiaires par an**. Le nombre de stagiaires dépend d'ailleurs **faiblement de la taille du territoire mais plutôt du contexte local** (personnel/bénévoles disponibles).
 - **En 2011, sur une vélo-école, les charges et produits se répartissent comme suit :**
 - Charges : salaire brut (25%), charges sociales (15%), matériel, structure et communication (10%).
 - Produits : subvention (23%), financement des activités (17%), part stagiaires (10%).
 - **Un coût de fonctionnement de 50 000 €** permet **en moyenne de former 250 stagiaires** (sur une base de 10 séances par stagiaire).
 - **L'auto financement peut dépasser les 50% grâce aux vélo-écoles animées auprès des divers publics, ainsi que la participation à des événements dédiés** (grand public, entreprises, collectivités).
 - **Le coût moyen par stagiaire est de l'ordre de 40 €.**
 - Un **élève en âge de se rendre à l'école à vélo** représente **un coût de 200 €** et **un reste à charge de 160 €** pour la collectivité. En comparaison le **transport scolaire** revient à une dépense annuelle par élève **comprise en 600 € et 1200 €.**



ANNEXES : PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

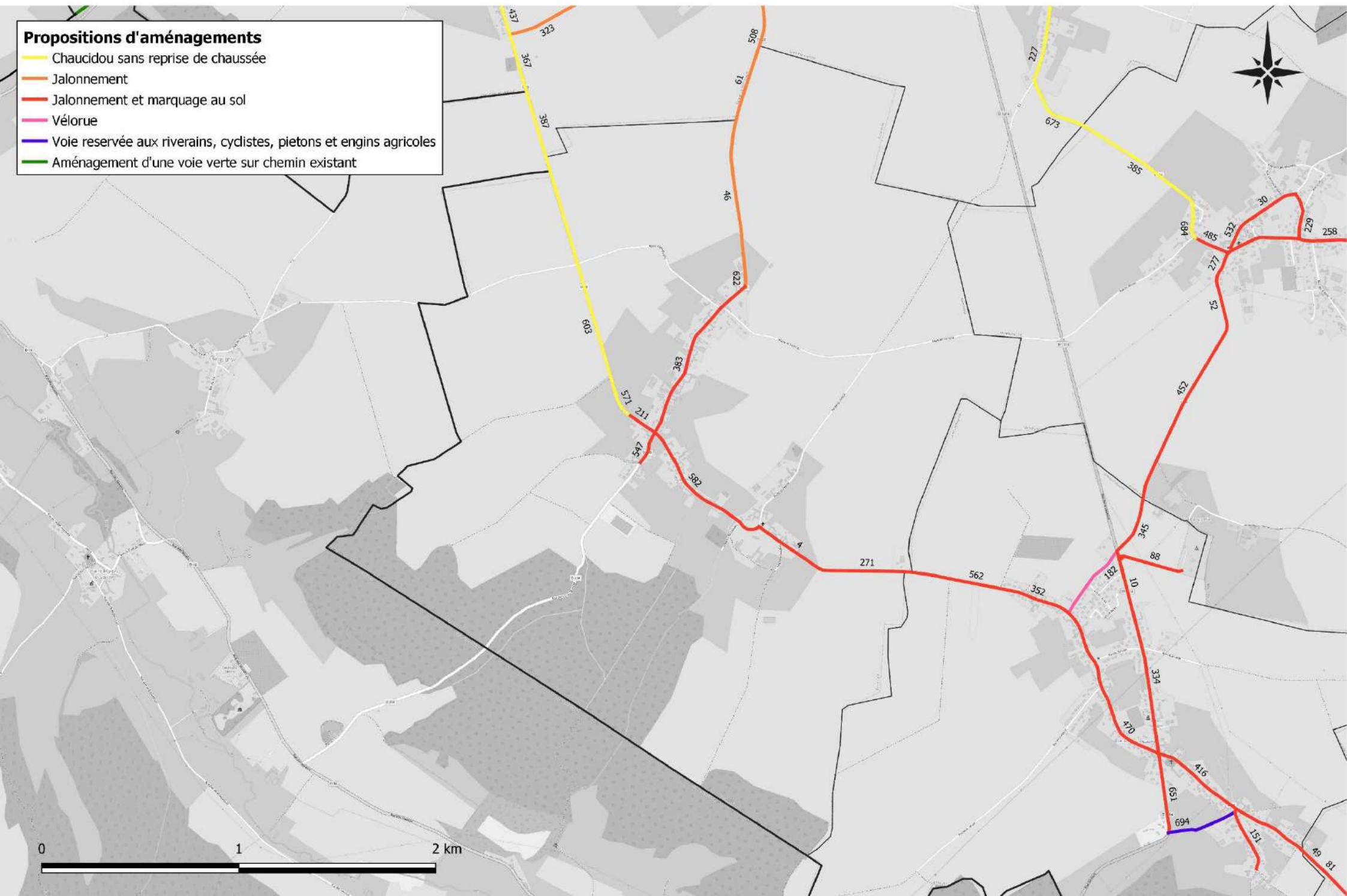
Propositions d'aménagements - Commune d'Allenay

Propositions d'aménagements
— Jalonement et marquage au sol



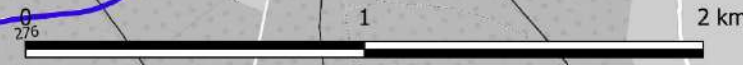
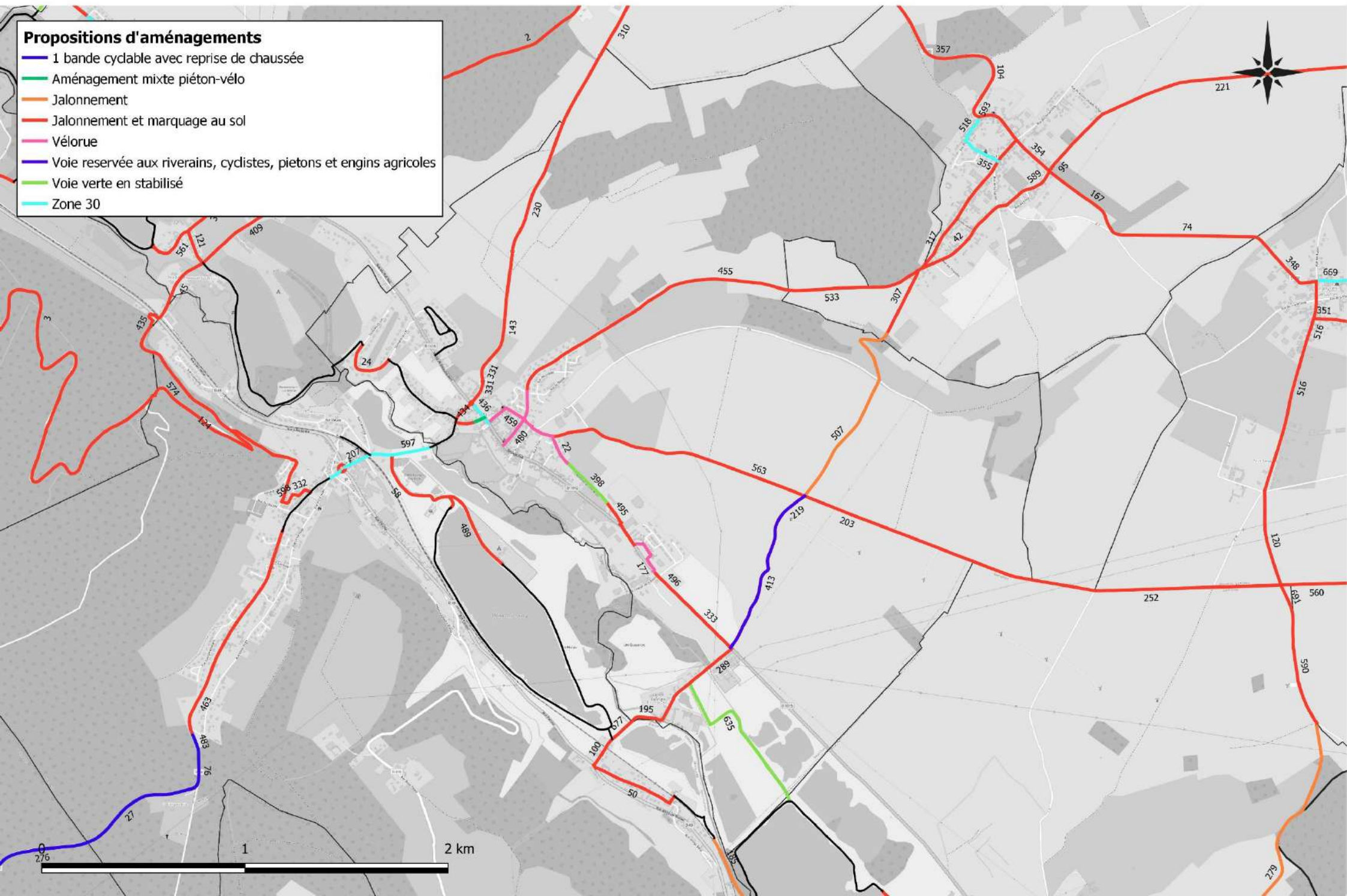
Propositions d'aménagements - Commune de Baromesnil

- Propositions d'aménagements**
- Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Vélorue
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant



Propositions d'aménagements - Commune de Beauchamps

- Propositions d'aménagements**
- 1 bande cyclable avec reprise de chaussée
 - Aménagement mixte piéton-vélo
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Vélorue
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30



Propositions d'aménagements - Commune de Buigny-lès-Gamaches

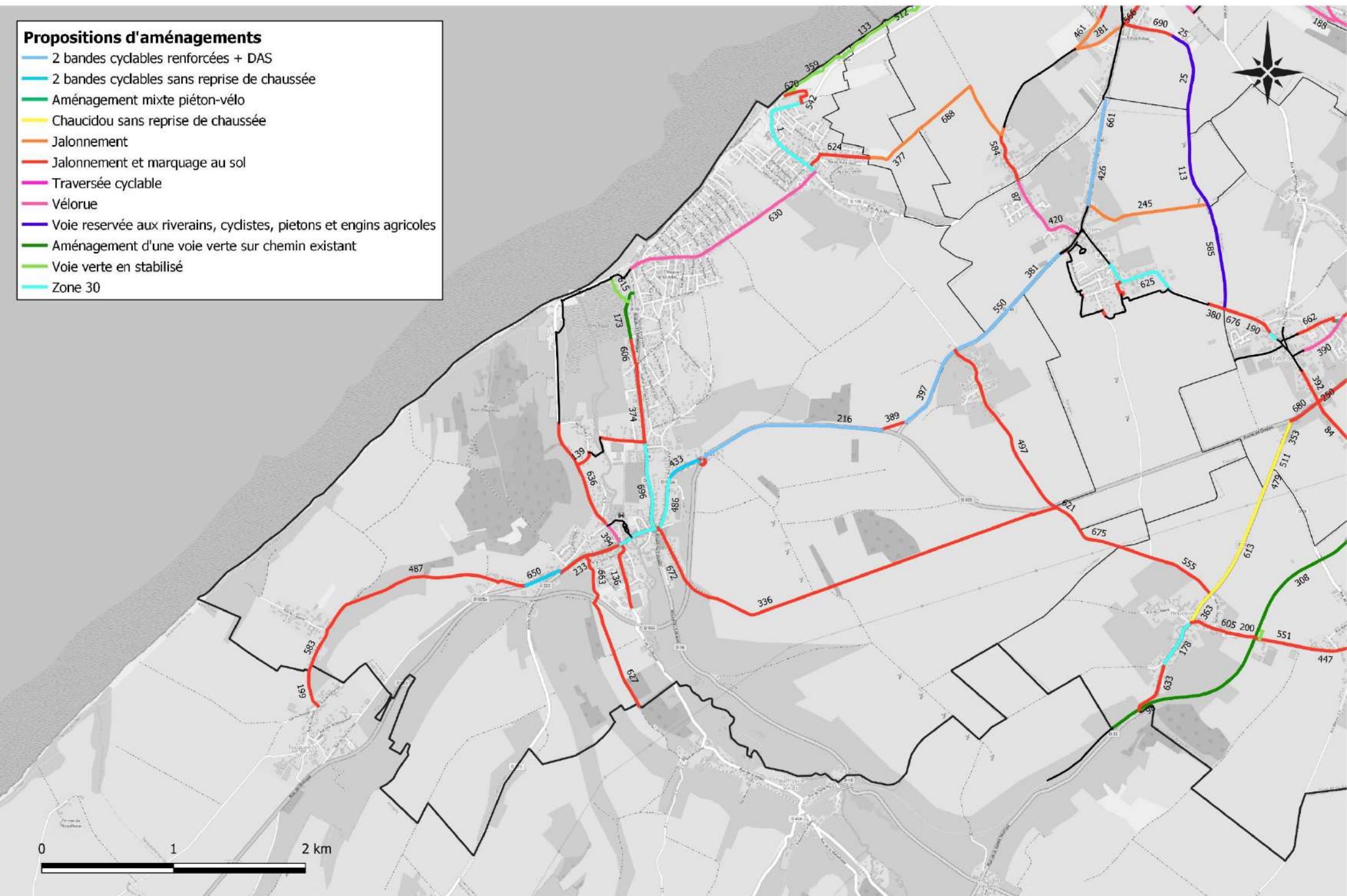
- Propositions d'aménagements**
- Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30



Propositions d'aménagements - Commune de Criel-sur-Mer

Propositions d'aménagements

- 2 bandes cyclables renforcées + DAS
- 2 bandes cyclables sans reprise de chaussée
- Aménagement mixte piéton-vélo
- Chaucidou sans reprise de chaussée
- Jalonnement
- Jalonnement et marquage au sol
- Traversée cyclable
- Vélorue
- Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
- Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
- Voie verte en stabilisé
- Zone 30



Propositions d'aménagements - Commune de Dargnies

Propositions d'aménagements

- Jalonnement
- Jalonnement et marquage au sol
- Zone 30



Propositions d'aménagements - Commune d'Embreville

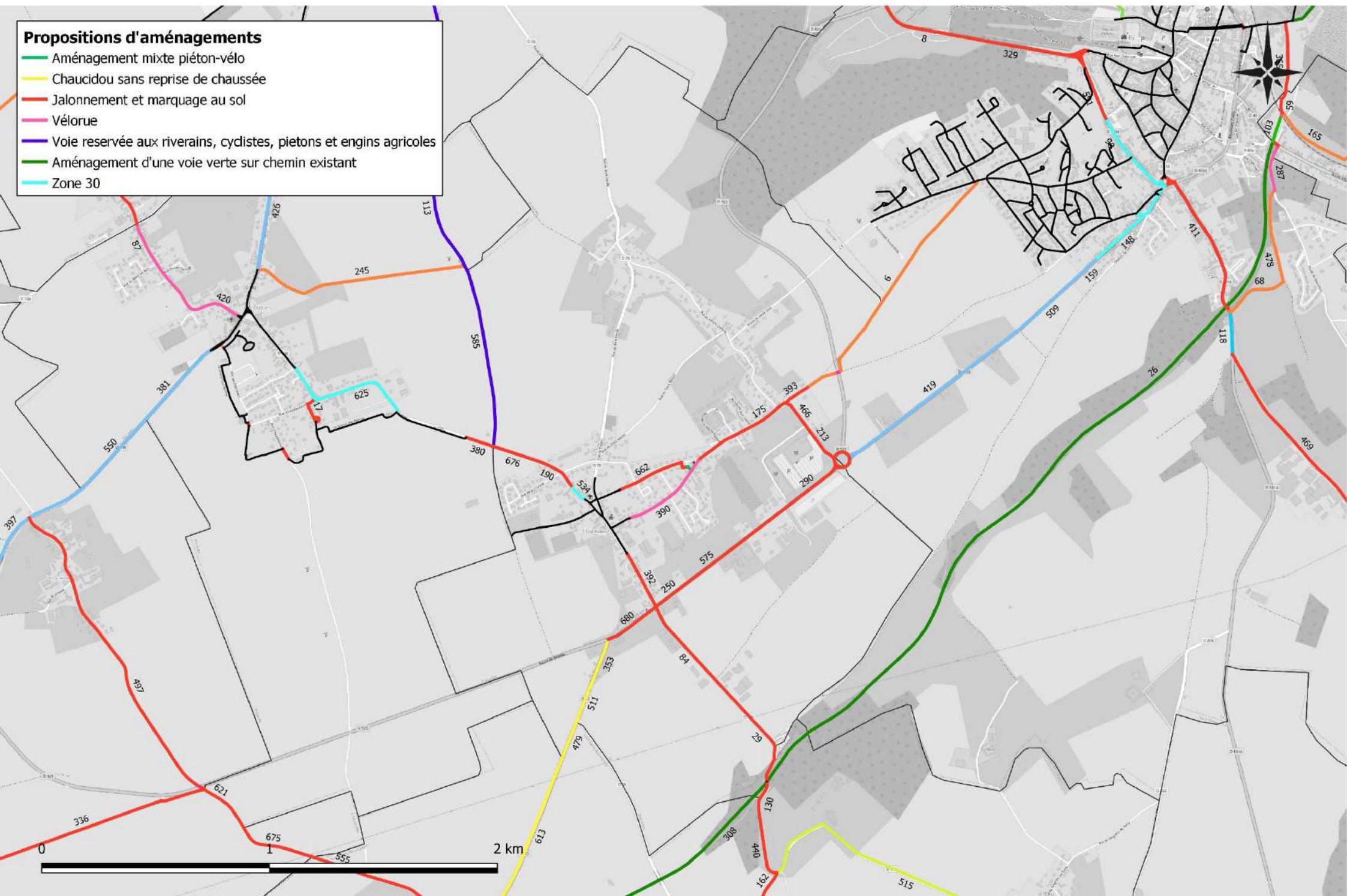
Propositions d'aménagements

- Jalonnement
- Jalonnement et marquage au sol
- Zone 30



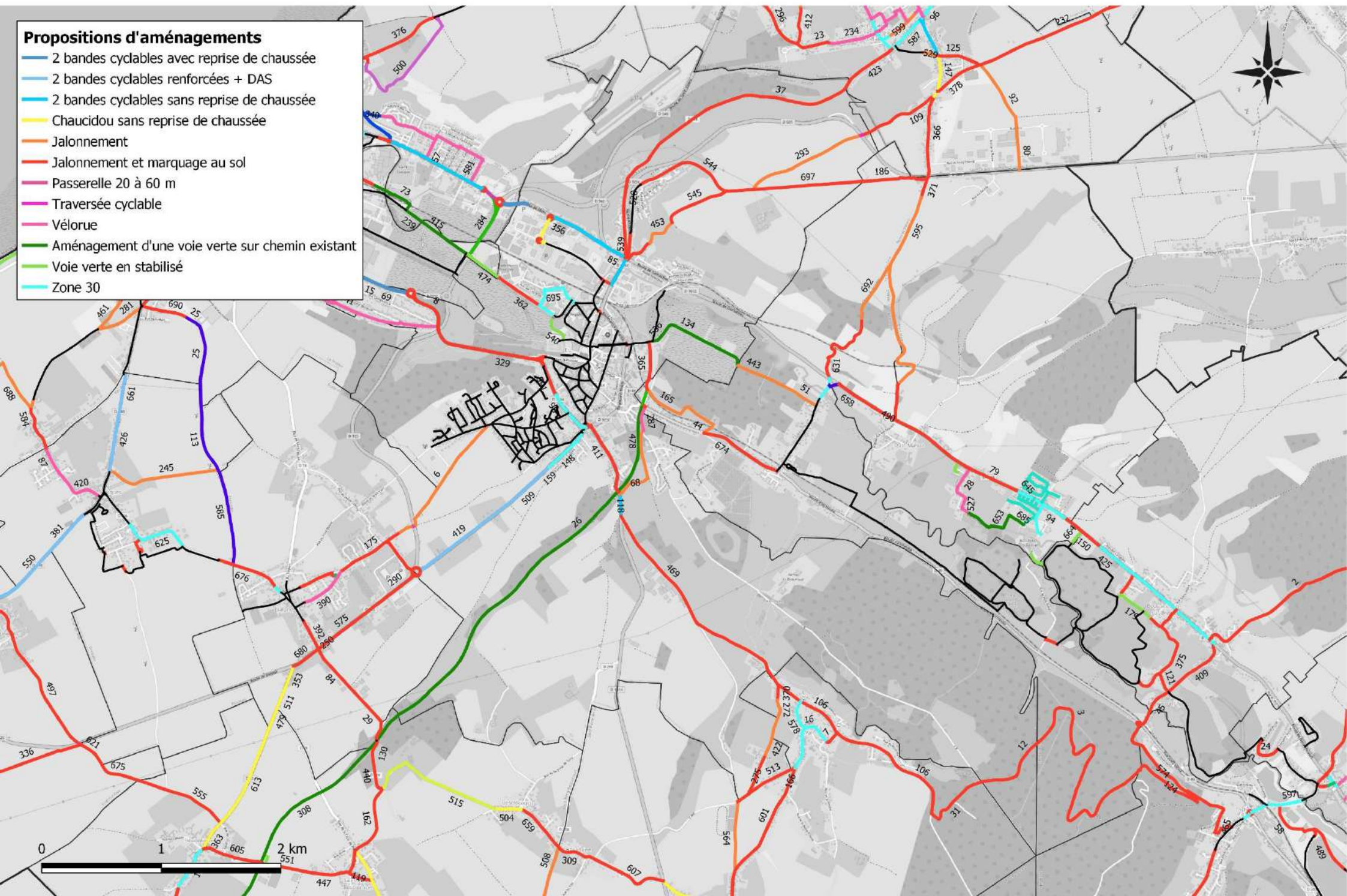
Propositions d'aménagements - Commune d'Étalondes

- Propositions d'aménagements**
- Aménagement mixte piéton-vélo
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Vélorue
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
 - Zone 30



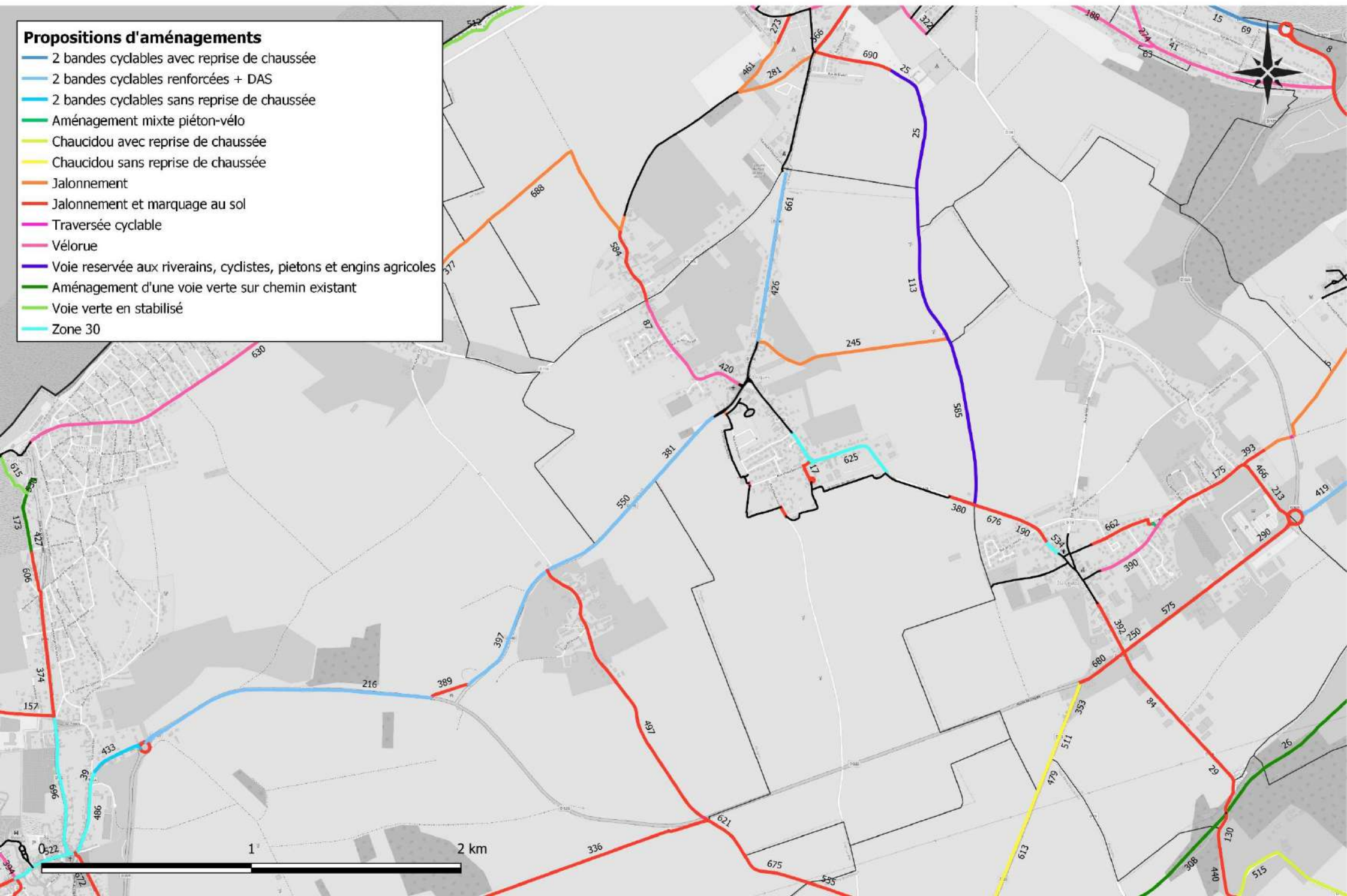
Propositions d'aménagements - Commune d'Eu

- Propositions d'aménagements**
- 2 bandes cyclables avec reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables renforcées + DAS
 - 2 bandes cyclables sans reprise de chaussée
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Passerelle 20 à 60 m
 - Traversée cyclable
 - Vélorue
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30



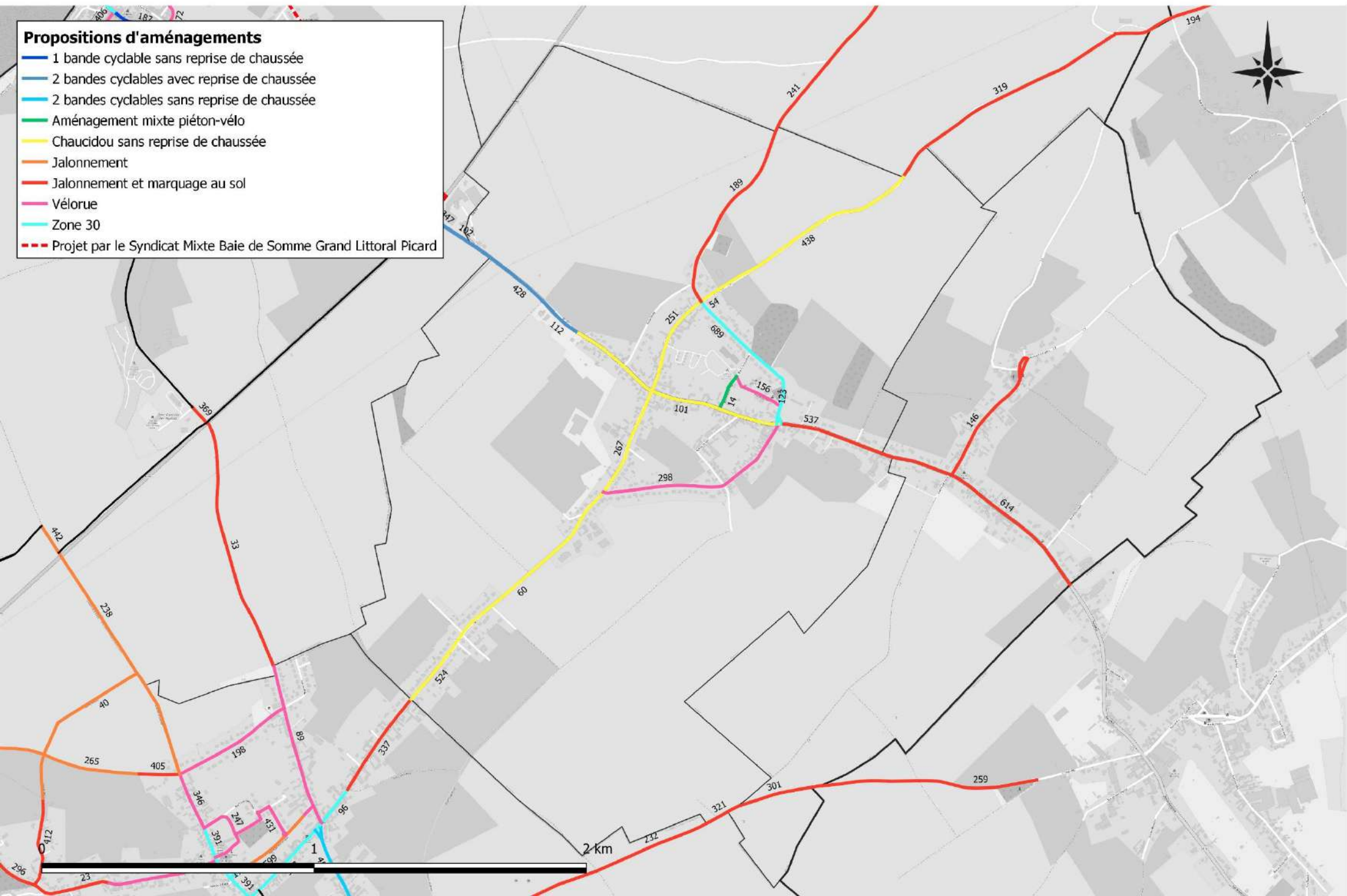
Propositions d'aménagements - Commune de Flocques

- Propositions d'aménagements**
- 2 bandes cyclables avec reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables renforcées + DAS
 - 2 bandes cyclables sans reprise de chaussée
 - Aménagement mixte piéton-vélo
 - Chaucidou avec reprise de chaussée
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Traversée cyclable
 - Vélorue
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30



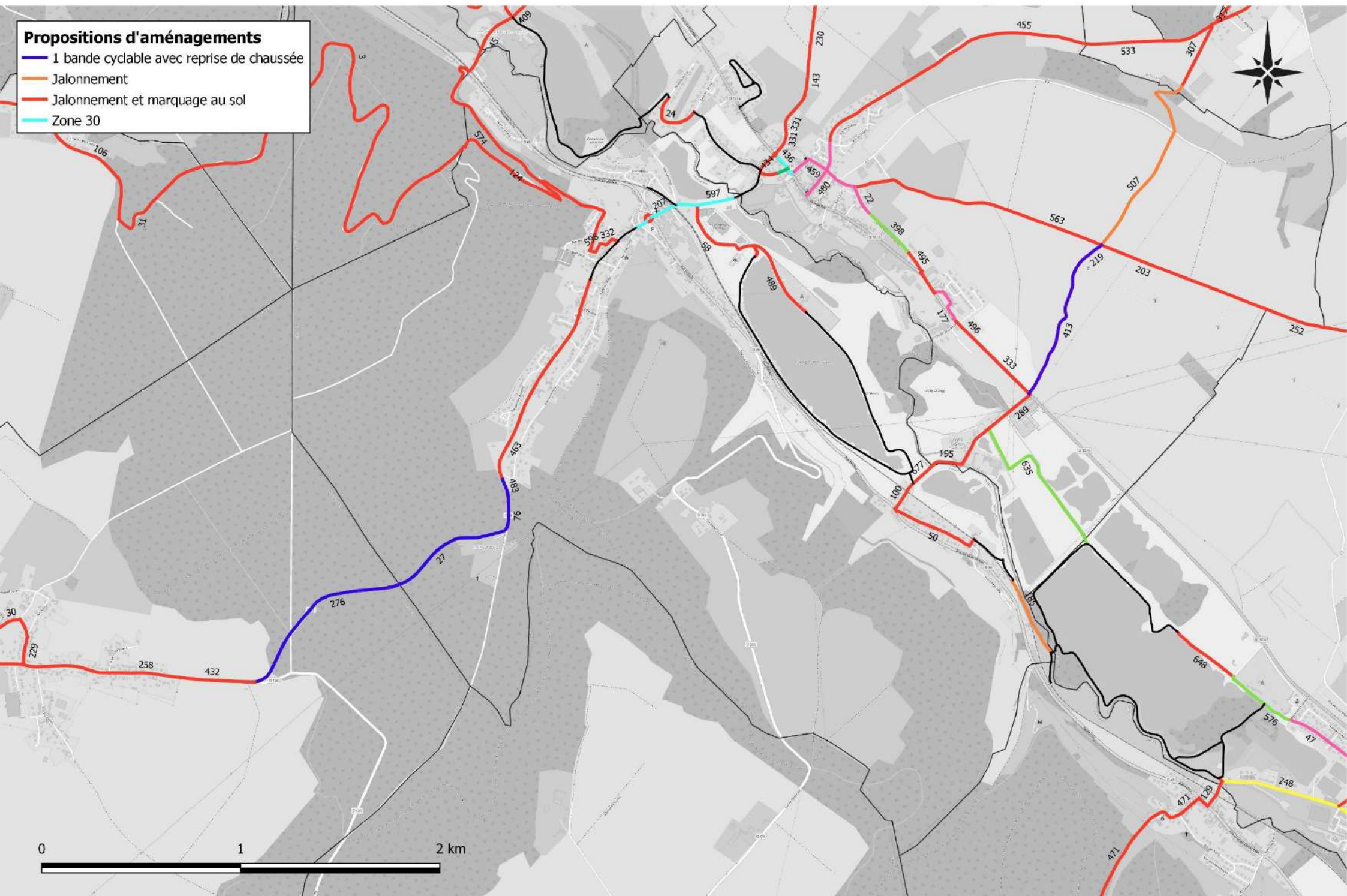
Propositions d'aménagements - Commune de Friaucourt

- Propositions d'aménagements**
- 1 bande cyclable sans reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables avec reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables sans reprise de chaussée
 - Aménagement mixte piéton-vélo
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Vélorue
 - Zone 30
 - Projet par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard



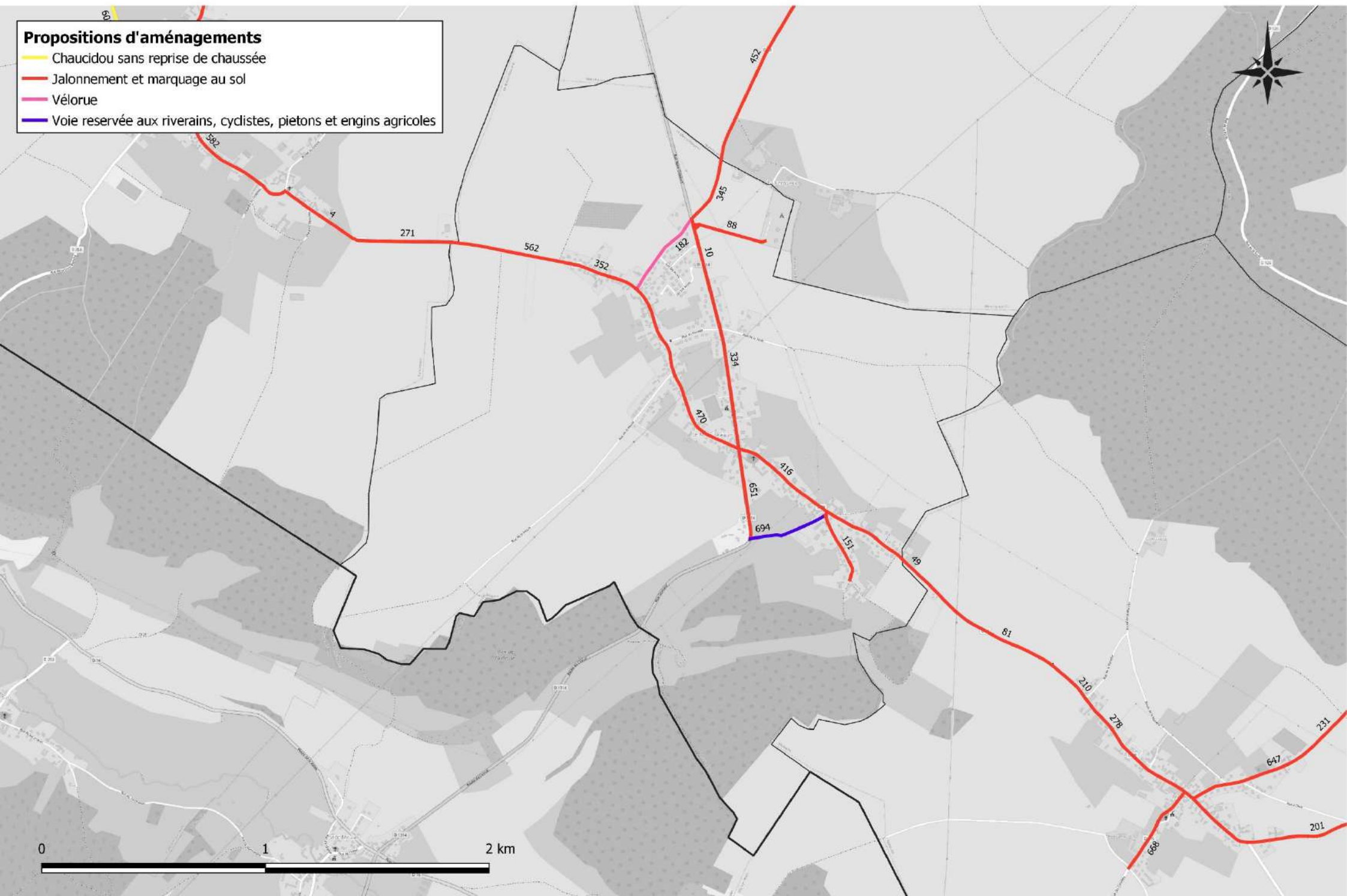
Propositions d'aménagements - Commune d'Incheville

- Propositions d'aménagements**
- 1 bande cyclable avec reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Zone 30



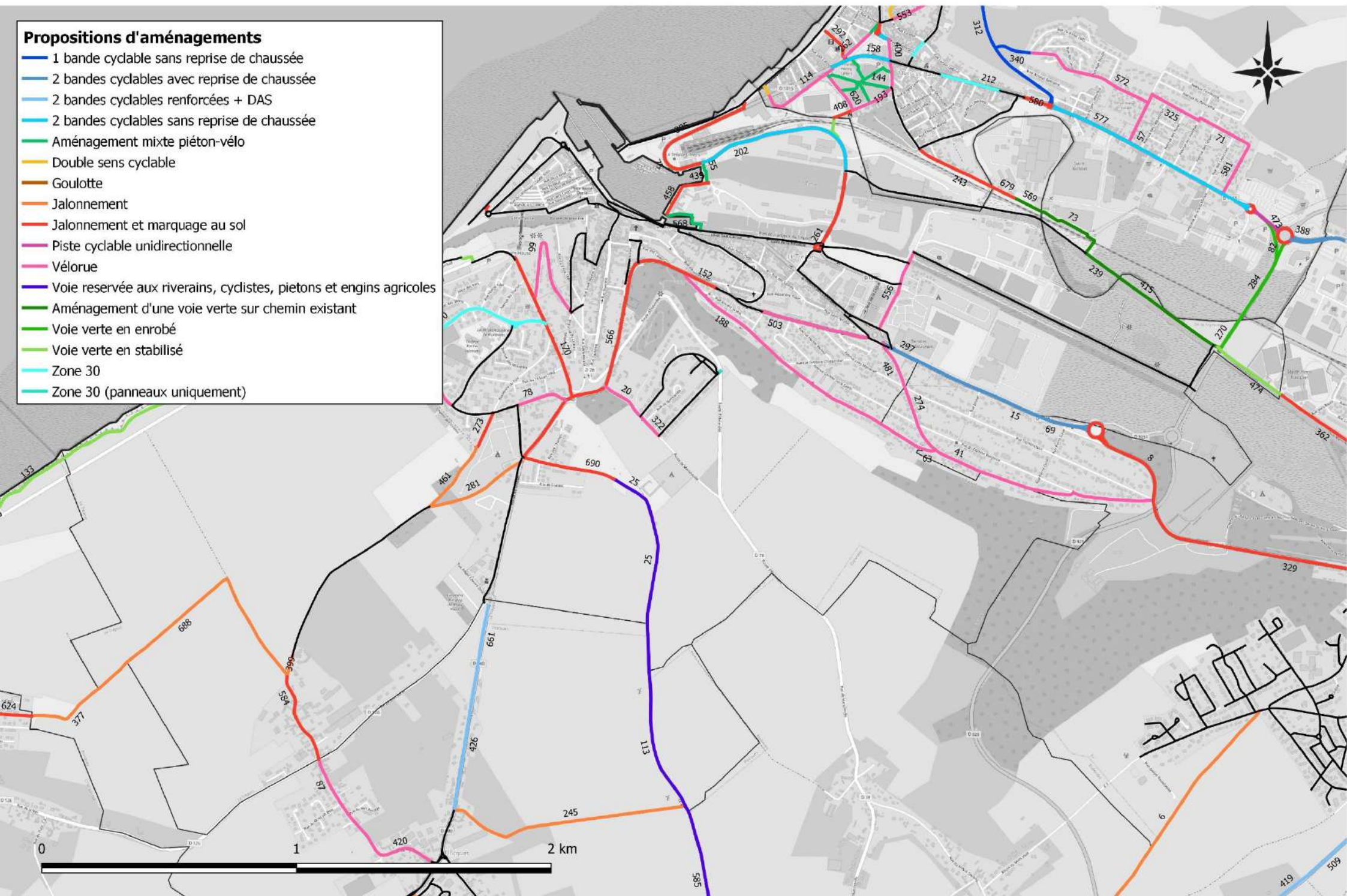
Propositions d'aménagements - Commune de Le Mesnil-Réaume

- Propositions d'aménagements**
- Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Vélorue
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles



Propositions d'aménagements - Commune de Le Tréport

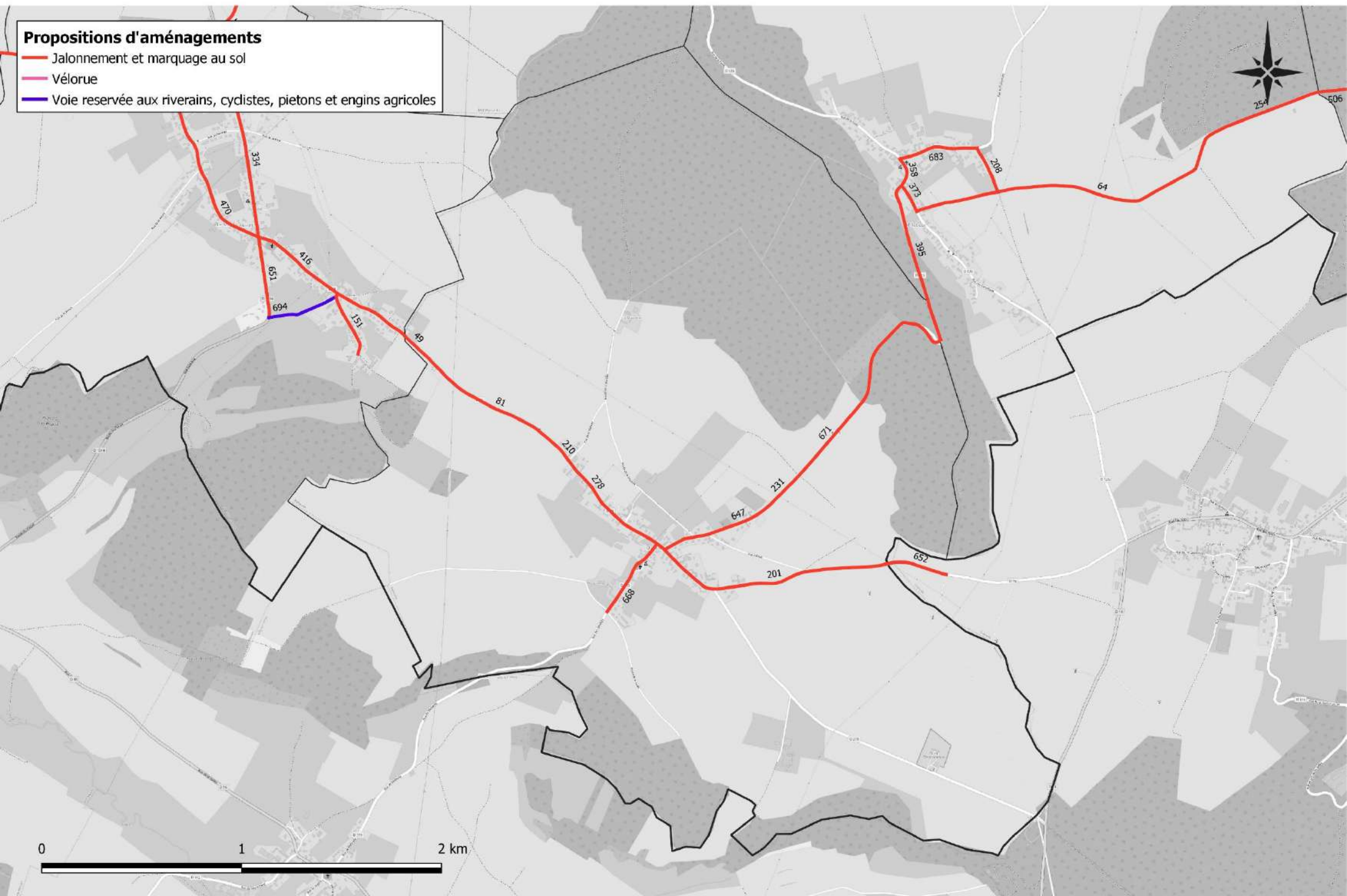
- Propositions d'aménagements**
- 1 bande cyclable sans reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables avec reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables renforcées + DAS
 - 2 bandes cyclables sans reprise de chaussée
 - Aménagement mixte piéton-vélo
 - Double sens cyclable
 - Goulotte
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Piste cyclable unidirectionnelle
 - Vélorue
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
 - Voie verte en enrobé
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30
 - Zone 30 (panneaux uniquement)



Propositions d'aménagements - Commune de Melleville

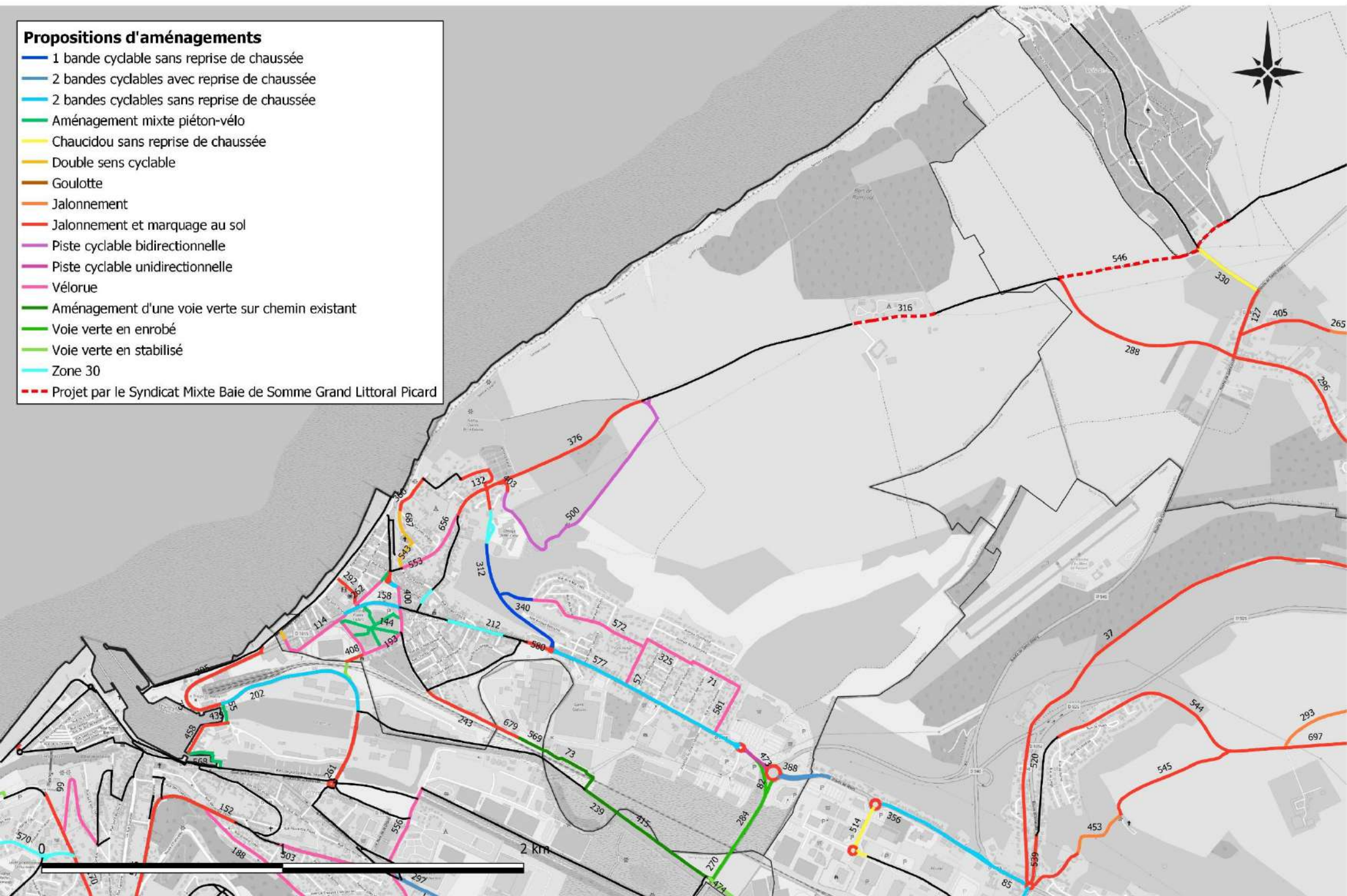
Propositions d'aménagements

- Jalonnement et marquage au sol
- Vélorue
- Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles



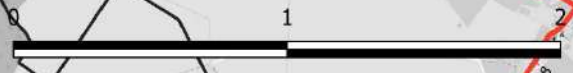
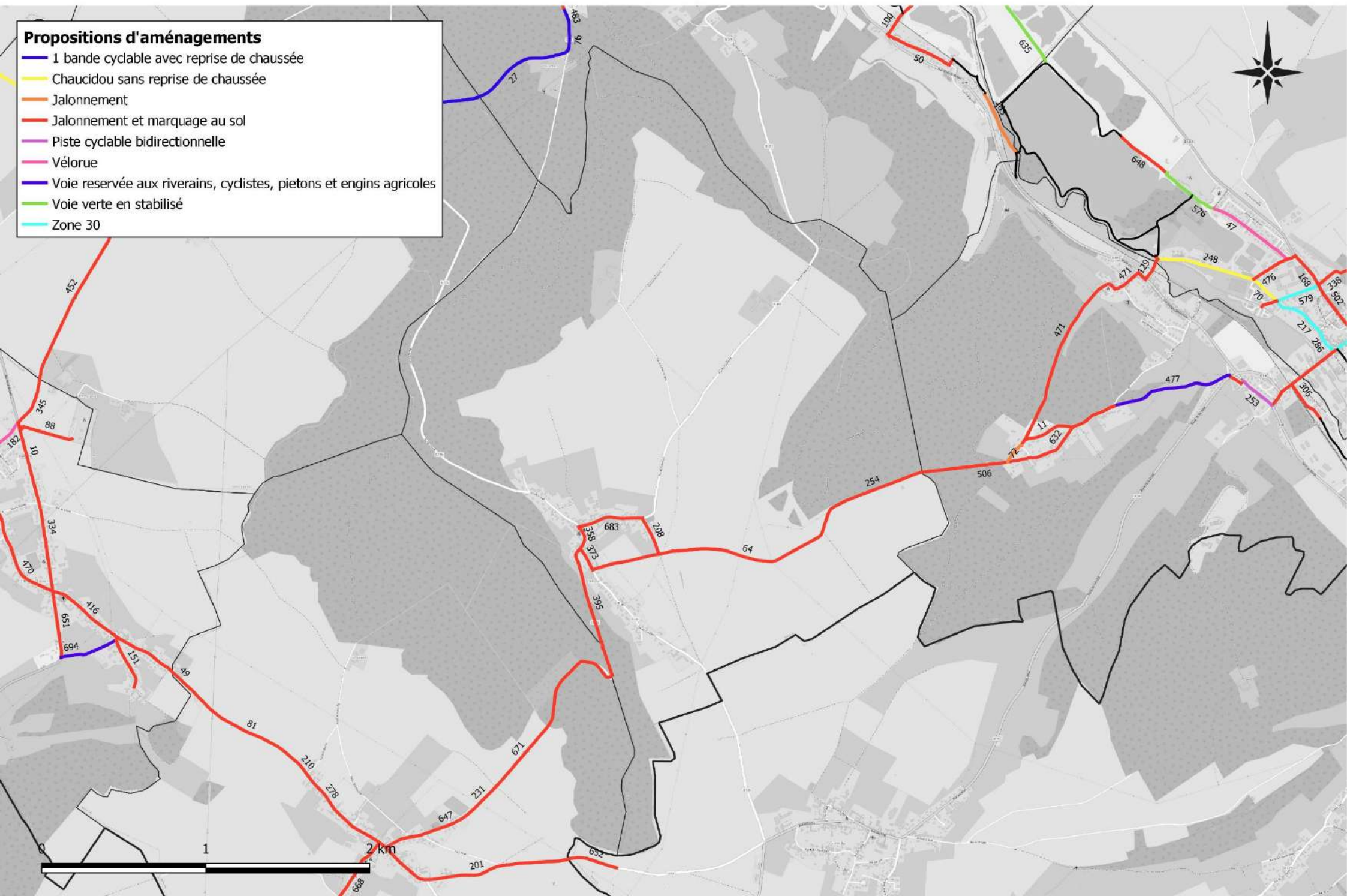
Propositions d'aménagements - Commune de Mers-les-Bains

- Propositions d'aménagements**
- 1 bande cyclable sans reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables avec reprise de chaussée
 - 2 bandes cyclables sans reprise de chaussée
 - Aménagement mixte piéton-vélo
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Double sens cyclable
 - Goulotte
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Piste cyclable bidirectionnelle
 - Piste cyclable unidirectionnelle
 - Vélorue
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
 - Voie verte en enrobé
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30
 - Projet par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard



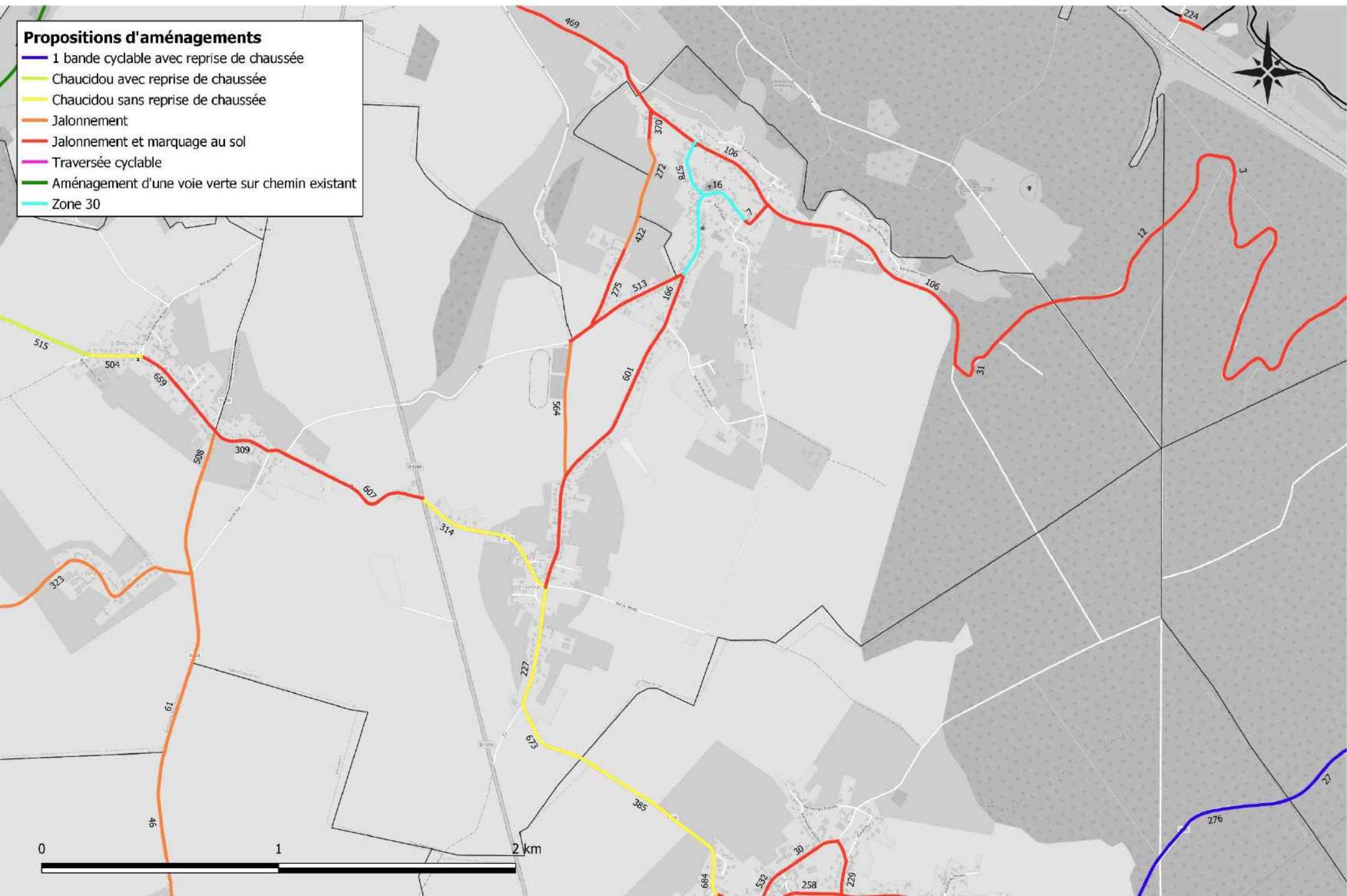
Propositions d'aménagements - Commune de Millebosc

- Propositions d'aménagements**
- 1 bande cyclable avec reprise de chaussée
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Piste cyclable bidirectionnelle
 - Vélorue
 - Voie réservée aux riverains, cyclistes, piétons et engins agricoles
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30



Propositions d'aménagements - Commune de Saint-Pierre-en-Val

- Propositions d'aménagements**
- 1 bande cyclable avec reprise de chaussée
 - Chaucidou avec reprise de chaussée
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Traversée cyclable
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
 - Zone 30



Propositions d'aménagements - Commune de Saint-Rémy-Boscrocourt

- Propositions d'aménagements**
- Chaucidou avec reprise de chaussée
 - Chaucidou sans reprise de chaussée
 - Jalonnement
 - Jalonnement et marquage au sol
 - Traversée cyclable
 - Aménagement d'une voie verte sur chemin existant
 - Voie verte en stabilisé
 - Zone 30

